

Couverture:

Georges-François de Montmollin (1769-1792), Urlaub à Hanau, 1785.

© 1993 by Editions Gilles Attinger, Hauterive-Suisse.

GEORGES-FRANÇOIS DE MONTMOLLIN

Musicien, compositeur, peintre et graveur. Enseigne au régiment des Gardes suisses. Tombé aux Tuileries le 10 août 1792.



Préface

Pour compléter la célébration du 10 août 1792 à Auvernier et pour renseigner les absents, le Comité de la Fondation de famille a décidé de réunir en une plaquette les diverses évocations qui y ont été présentées. Ces textes sont précédés d'une préface d'Eric de Montmollin.

Bernard de Montmollin



Sens et portée de la gloire

par Eric de Montmollin

Lorsque j'étais très jeune, c'est-à-dire à cet âge adolescent où l'on a besoin de prendre confiance en soi et en sa propre «mission», il m'arrivait de penser avec amitié à Georges de Montmollin et à la gloire de sa mort. On jugera peut-être que c'était là trouver son réconfort à bon marché, puisqu'à la vérité son sang stimulant ne coule dans aucune de nos veines, et pour cause! Mais, que voulezvous? un petit jeune homme mal assuré est bien obligé de se contenter de ce qu'il a, et tout le monde n'a pas son nom inscrit sur un monument public figurant même dans les livres d'histoire.

En y repensant d'ailleurs, il me semble que je l'imaginais beaucoup plus mûr et âgé qu'il n'était au moment de sa mort. Un soldat, c'est un homme au moins dans la force de l'âge; un soldat en service étranger, encore bien davantage. Et un officier en bel uniforme chamarré, ce devait être la quintessence de l'homme, un modèle normal en quelque sorte. Ou, dans un sens plus large, l'exemple donné par une vie entière consacrée à l'honneur et à la fidélité. De là vient peutêtre l'effet réconfortant que pouvait avoir pour nous, dans les débuts mal assurés de nos vies, une certitude si historique.

Aujourd'hui, ce qui me frappe (et qui doit frapper), c'est qu'il était si jeune, à peine sorti de la douteuse adolescence et certainement pas du tout encore assuré de sa valeur interne; donc, tout semblable, en somme, aux collégiens ou gymnasiens que nous étions, en train de nous demander à quelles études ou à quelles vocations nous allions nous vouer. Et le sens de cette destinée prend une tout autre résonance.

Comme Bernard nous y faisait si justement penser lors de la commémoration d'Auvernier, il devait précisément être avant tout préoccupé à cette époque de trouver un sens à sa propre vie, donc aussi aux dons multiples qu'il avait reçus. A notre époque où toute la doctrine du monde revient à se persuader qu'il ne peut y avoir d'autre but que de «s'accomplir» en réalisant toutes les velléités

La Borcarderie, propriété de ses parents et où l'attendait sa fiancée. créatrices que nous pouvons héberger en nous, nous devrions normalement estimer qu'en optant déjà pour la carrière militaire, il avait raté de bout en bout sa vie. Un garçon si doué pour les arts, dessin, peinture, musique devait assurément chercher sa gloire et son accomplissement dans ces voies-là. Qu'allait-il faire dans les armées où la sotte obéissance est, dit-on, de rigueur?

C'est aussitôt poser la question de la fidélité. Car s'il est beau d'être fidèle, encore faut-il savoir à quoi l'être. A soi-même? Sans doute, mais comment juger de ce qu'est véritablement ce «soi-même»? Est-ce seulement la carrière (quelle qu'elle soit), donc la réussite, ou une certaine réussite, selon la jauge du monde? Ou s'agit-il de fidélité à un idéal, qui est un mot bien grand et bien moderne, ou plutôt encore à sa foi (alors que précisément on ne sait pas trop encore à quoi ou à qui on croit)?

Ce qu'il y a de beau dans le cas de Georges-François, c'est qu'on n'en sait rien, ou plutôt qu'on ne sait que les faits, avec tout juste encore cette dernière lettre écrite à son père et qui a été conservée apparemment parce qu'elle était la dernière. Or ces faits se résument à peu de chose.

On sait par sa nièce Magdeleine qu'il avait été à l'Université de Heidelberg où «il ne fréquentait que des princes», mais malgré ses recherches Jean-Pierre Jelmini a dû constater qu'il ne s'était inscrit à aucune faculté. On peut en déduire qu'il n'avait pas été particulièrement mordu par le démon des études. Une lettre de son père, citée par Philippe Godet, nous apprend qu'étant en 1789 en service dans le régiment suisse de Salis-Samaden, à Rouen, il s'était fiancé à Julie de Trémauville, laquelle n'avait pas encore quinze ans, et que dans l'espoir de pouvoir l'épouser quand elle aurait atteint ses dix-huit ans, il avait demandé à passer aux Gardes suisses parce que c'était une promotion. Georges-François avait donc tout juste vingt ans au moment de ce choix capital, et guère plus de vingt-deux lorsqu'en juillet 1792, il décida d'accepter l'offre qui lui était faite d'entrer dans ce corps prestigieux. Cela montre que deux ans écoulés ne l'avaient pas fait changer d'avis et qu'il tenait toujours à sa fiancée et à sa carrière militaire. C'est en tous cas la marque d'une certaine fidélité. Quant à savoir s'il voyait dans ce double but principalement un roman d'amour, ou des avantages matériels, ou la gloire des armes, il est impossible d'en rien dire. Tout ce que nous pouvons supposer c'est que, étant un être humain, il hébergeait ensemble, en doses inégales, ces sentiments contradictoires.

Mais ce qu'il y a d'intéressant dans ce choix, c'est qu'en plus d'une constance certaine, il révèle du caractère. Car il a pris cette décision malgré l'opposition de sa famille et malgré les risques qu'il courait. La même lettre de son père nous dit en effet que ni ses propres représentations, ni celles de «Mesdames de Trémauville» ne purent le faire changer d'avis. Il venait de passer plusieurs mois à Neuchâtel quand il reçut l'offre l'invitant à partir incessamment. «Il partit le 3 août, fut reçu le 9 et le lendemain 10 août...»

Il savait donc parfaitement ce qui l'attendait au moment de partir. Et s'il avait eu encore des doutes, les circonstances de son voyage de quatre jours à travers la France en convulsions, qu'il relate en détails dans sa dernière lettre à son père, lui en auraient suffisamment appris sur la férocité des révolutionnaires, des Marseillais surtout. Il courait volontairement à de grands risques et il l'acceptait. La seule question qu'on peut se poser, c'est : y allait-il malgré le danger, pour faire preuve de courage, ou à cause de ce danger? Je veux dire : parce qu'il aurait eu, à ce moment là une autre raison de désirer mourir. C'est assez difficile à imaginer, puisqu'on n'a aucune indication d'un changement quelconque dans ses sentiments. C'est seulement le fait qu'il venait de passer de longs mois à Neuchâtel qui est intriguant, et qu'il ait pris sa décision malgré les prières de sa famille et des «dames de Trémauville». Aurait-il été agacé ou lassé précisément par ces dames, la mère et la fille, par leur légèreté peut-être, ou leur insignifiance? Et plutôt que de rompre ses engagements visà-vis de sa fiancée, aurait-il été tenté de laisser à son « destin » le soin de décider pour lui? Personne ne le sait et ne le saura sans doute.

J'essaie seulement de l'imaginer sur la route de Paris, dans sa voiture. Au fait : quelle voiture? Peu probable que ce soit sa voiture à lui. Sans doute une voiture publique, courant la poste. Il est donc assis dedans avec d'autres gens et peut-être qu'ils font conversation. Mais pourquoi est-il «insulté partout » comme il l'écrit à son père? S'il est en uniforme, ce n'est pas encore celui des Gardes suisses; ce ne serait donc que celui, probablement moins compromettant de son régiment de Rouen. Est-il trop beau, fait-il trop riche ou trop aristocrate? A Ornans, on se propose simplement de le jeter dans la rivière; à Vitteaux, on lance du bois dans sa voiture, ce qui semble plus anodin. Mais de toute façon l'animosité est manifeste. Il pourrait renoncer à son voyage, et se cacher quelque part, ou rentrer. Il continue, et à Paris c'est encore pire. Il est molesté par cinq « de ces scélérats de Marseillais» qui l'arrêtent et l'insultent horriblement (voir plus loin). Il reste, et il est évident qu'à ce moment-là son honneur est engagé.

Pourtant, dans ce contexte de haine patriotique et de violences populaires, il ne peut plus être question de gagner de la gloire militaire. Aucune vanité mondaine, même future, ne saurait jouer de rôle. Il reste et il se fait tuer, au fond simplement parce qu'il est suisse. Le seul capital des Suisses, à cette époque, c'est leur fidélité et leur courage, en somme une sorte de qualité de main-d'œuvre, leur main d'horloger comme on dirait aujourd'hui, ou leur savoirfaire, et c'est ce capital que lui et ses camarades tenaient avant tout à sauvegarder. Il est donc mort essentiellement par patriotisme, compris non comme la défense du sol, mais comme la défense d'une réputation qui pouvait d'ailleurs servir, à plus longue échéance, à faire hésiter des agresseurs éventuels. Ou plus simplement, comme le dit Bernard, parce que le bel indolent avait quand même du coffre.

La «Maison de la Place», demeure natale de Georges-François de Montmollin.



Le milieu familial

par Blaise de Montmollin

Le 14 février 1769, Samuel d'Ostervald, le fils du grand théologien, porta dans son journal qu'on avait baptisé ce jour-là, aux prières du matin, le fils de son petit-neveu, Jean-Frédéric de Montmollin. Les parrain et marraine du nouveau-né étaient son grand-père paternel, Georges de Montmollin, et sa grand-mère maternelle, Madame de Luze. L'enfant, note Ostervald, «a été nommé Georges-François d'après le grand-père et la grand-mère qui s'appelle Françoise Warney, d'Yverdon».

Il n'est pas interdit de penser que cette naissance d'un premier-né issu d'un jeune couple (la maman avait tout juste 20 ans) donna lieu à une aimable et pourquoi pas joyeuse réunion de famille, d'autant plus qu'elle assurait la descendance de ce qui était alors la branche aînée des Montmollin.

Faisons appel à l'imaginaire, et transportons-nous dans la grande maison de la Place où résidait le grand-père Georges.

Au retour du temple, qui trouvons-nous assemblés? Le père, Jean-Frédéric et la mère, cette adorable et sémillante, Marianne de Luze, bien sûr; le grand-père et parrain, Georges, et la grand-mère née Pury; les grands-parents de Luze, la grand-mère née Warney étant la marraine; pas moins de douze oncles et tantes du côté Montmollin, un peu moins du côté de Luze. Et surtout, comment pourrait-on l'oublier, cette grande dame que fut l'arrière-grand-mère Montmollin, Barbe d'Ostervald, alors âgée de 84 ans et qui assura, à elle seule, la descendance Montmollin du chancelier. Tous sont en vie en 1769. Ajoutons l'arrière-grand-oncle Ostervald, qui tenait son journal; Abram de Pury, accompagné de sa fille et de son gendre, les DuPeyrou, quelques cousins Warney.

La plupart de ces noms n'évoquent-ils qu'un aperçu généalogique quelque peu fastidieux? de Luze, Warney, Pury, DuPeyrou: il y a là réunis tous les amis neuchâtelois de Jean-Jacques Rousseau, qui

vient de s'installer à Paris, ses défenseurs, ses mécènes, ses correspondants. Tous ont lu et aimé l'*Emile*, paru sept ans plus tôt. Ils ont été sensibles aux idées nouvelles sur l'éducation: l'homme, donc l'enfant, est naturellement bon. L'éducation doit être surtout négative, c'est-à-dire qu'elle doit le laisser se développer librement, en écartant de lui les défauts et les vices qui lui viendront du contact avec les hommes.

C'est dans cet esprit que la plupart des convives se penchent, attendris sur le berceau du petit Georges-François. Oh!, bien sûr, le grand-père Georges de Montmollin devait être plus réservé. Comme l'écrivait Roger de Montmollin en 1949, il était bien le membre d'une « famille solidement assise sur les bases d'une assez stricte économie et d'un calcul très précis des nécessités quotidiennes ». Il est probable aussi que le cousin Frédéric-Guillaume de Montmollin, le pasteur de Môtiers n'avait pas été invité en raison, non seulement, de ses démêlés avec l'idole Rousseau, mais aussi de ses théories divergentes sur l'éducation qu'il savait mettre en pratique et dont la renommée avait atteint l'impératrice de Russie et le roi d'Angleterre.

Ah! Que la vie s'annonçait belle! Qu'elle était belle! Il y a bien eu des guerres, mais si lointaines. Et notre souverain, Frédéric II, ne s'en est pas mal sorti, malgré le ravage de ses états prussiens. Et puis, n'était-il pas, malgré sa rouerie, un champion du libéralisme? Que vive le despotisme éclairé, tout pour le peuple, rien par le peuple, ce qui est assez rassurant.

Frissonnent au vent les belles indiennes neuchâteloises des fenêtres de la maison de la Place! Allons danser sous les ormeaux! Dans la petite tête de Georges-François, résonnent déjà, inconscientes les notes d'une musique qu'il écrira vingt ans plus tard...

Georges-François, artiste

par Marie-Lise de Montmollin

Ce jeune homme était doué pour les arts. Nous le savons par les eaux-fortes qu'il nous a laissées, par ce qu'en écrit Madame de Charrière et par les romances qu'il a composées.

Maurice Boy de la Tour dans son livre *La gravure neuchâteloise* consacre une courte notice à Georges-François dans laquelle il cite ces vers que César d'Ivernois lui avait consacré:

Au triste sort d'un bon fils, d'un bon frère Qui pourrait refuser les pleurs. Il ne vécut qu'un instant sur la terre Et cet instant lui gagna tous les cœurs.

Il recense cinq eaux-fortes:

Maison au bord de l'eau Pont et architecture au bord de l'eau Chien de chasse Homme sortant du bain Vénus et l'Amour

Madame de Charrière écrit dans une lettre du 29 mai 1790 adressée à Benjamin Constant:

«Nous avons ici une nombreuse société que je vois quelquefois à la nuit tombante. Tout le jour ils courent les bois, les montagnes, les grands chemins; leur troupe grossit à mesure qu'ils vont. Il leur vient des renforts de Reuse, qui est comme une ruche de monde, et du Bied et de Neuchâtel. Vous jugez si je les suis ou les arrête. Hier au soir, j'en eus une division dans mon petit jardin. Le reste était avec mes belles-sœurs à la porte du grand. Madame de Trémauville a de l'esprit et du sens en petite monnaie courante et de tous les jours. Cela m'ennuie déjà un peu. Elle n'a ni mélodie dans sa voix, ni élégance dans son ton. Sa fille est jeune, pâle, sans idée, mais elle est amoureuse, c'est quelque chose et l'objet est un bel indolent qui joue du violon comme un ange et qui a tous les talents possibles. Si les ressorts de cette élégante machine étaient moins faibles, il en résulterait les plus belles choses, mais, quoique la musique soit son fort, à peine lit-il les notes dans

une seule clef; il peint joliment, cependant je ne pense pas qu'il ait jamais dessiné une figure entière. C'est sans remède, car, voyant combien on s'extasie de ce qu'il fait sans effort, il commence à être glorieux de son étonnante paresse. »

«Vraiment, un violon, dès qu'il le touche, rend des sons aussi doux qu'éclatants. Je n'ai rien entendu de pareil. Il m'a dit qu'il avait fait un tour de promenade avec vous à Neuchâtel; il s'appelle de Montmollin. C'est un grand jeune homme avec une petite tête brune, peut-être vous en souviendrez-vous...»



Georges-François et son violon.



«Pont et architecture au bord de l'eau», eau-forte de Georges-François de Montmollin.

Georges-François compositeur nous est connu par les cinq Romances d'Estelle et un Air détaché qui sont parvenus jusqu'à nous.

Ces romances sont à l'image des mélodies élégiaques à couplets que l'on chantait à l'époque.

Georges-François, comme Rousseau, Méhul ou Devienne, s'est attaché à soutenir une mélodie expressive qu'il double fréquemment. L'accompagnement est fait d'accords arpégés très simples. Les mélodies sont charmantes, les enchaînements harmoniques souvent un peu maladroits. Ils sont très significatifs de l'amateurisme éclairé de l'époque et de l'habitude que l'on avait de pratiquer les arts dans la vie de société.

Pour la «réunion Montmollin» à la mémoire de Georges-François, nous avons eu le plaisir de faire revivre cette musique en famille. En effet, des cousines musiciennes de trois générations différentes se sont réunies pour jouer. Nathalie, soprano, étudiante au Conservatoire de Lausanne, petite fille de Gilbert a concerté avec la flûte de Caroline, qui est professeur au Conservatoire de Neuchâtel. Cyrille, son mari, est le dépositaire du violon de Georges-François et c'est lui qui l'a joué pendant l'évocation qui suivait. Marie-Lise, cantatrice à la retraite, a soutenu les basses au clavecin.

N'oublions pas que les deux jeunes femmes avaient revêtu d'anciennes robes de famille pour le concert.

CINQ ROMANCES D'ESTELLE ET UN AIR DÉTACHÉ. Accompagnement, de Torte Thano, ou de Harpe SÉSIÉSE A MADAME LA MARQUISE DE TRÉMAUVILLE Far ITT. De Montmollint Officier au Regiment de Salus Sanade. 1 LIVRAISON LIVRAISON LIVRAISON A PARIS Ches H. N. ADERMAN, E diteur, Luther, Facteur de Harpe ordinaire du sorvice de la Reine, Rue d'Argenteul trâte 8º Roch, à Apollon. et aux Adresses ordinaire.

Les cinq romances d'Estelle

Que j'aime à voir les hirondelles, A ma fenêtre tous les ans, Venir m'apporter des nouvelles De l'approche du printemps. Le même nid me disent-elles, Va revoir les mêmes amours; Ce n'est qu'à des amants fidèles A vous annoncer les beaux jours.

Voici venir le doux printemps, Allons danser sous la coudrette, La nature a marqué ce temps, Pour que le plaisir ait sa fête. Ah! craignons de perdre un seul jour, De la belle saison d'amour!

Hélas! Hélas! ce beau printemps, Qui quelques jours à peine dure, Ne revient point pour les amants, Comme il revient pour la nature, Craignez donc de perdre un seul jour, De la belle saison d'amour!

Tant que la nature instruira, Philomèle à chanter sa peine, Petits oiseaux, l'on vous verra, Deux à deux voler dans la plaine, Tant que le papillon vivra, Tant qu'il sera des tourterelles, Le papillon voltigera, Les colombes seront fidèles.

Adieu, bergère chérie, Adieu mes seules amours, Je vais quitter la prairie, Où tu venais tous les jours. Exilé sur l'autre rive, J'y parlerai de ma foi, Mais hélas, ma voix plaintive, Ne parviendra plus jusqu'à toi. Ne pleure pas mon amie, J'ai peu de temps à souffrir, Tout mal cesse avec la vie, Et qui te fuit, va mourir! Adieu, bergère chérie.



23 août 1992: trois générations pour interpréter les cinq romances d'Estelle.



«Helvetorium Fidei Ac Virtuti»; lithographie de Belliger à Aarau d'après un dessin d'après nature de J. Schwegler, extraite du livre de Charles Pfyffer d'Altishofen, Récit de la conduite du Régiment des Gardes Suisses à la Journée du 10 août 1792 paru à Genève, chez A. Cherbulliez, en 1824, p. 52.

Georges-François, soldat

par Bernard de Montmollin

Un neveu de la jeune génération s'étonnait devant moi du fait qu'un jeune homme aussi doué se soit dirigé vers la carrière militaire. Il n'avait pas à chercher fortune, sa place étant toute trouvée dans les manufactures d'indiennes de son grand-père le banneret Jean-Jacques de Luze ou de son père à la Borcarderie.

J'aimerais répondre à cette remarque qui, à notre époque utilitaire, semble tomber sous le sens.

Ne pensez-vous pas que ce «bel indolent» comme l'appelle Madame de Charrière avait malgré les apparences «quelque chose dans le ventre», qu'il pouvait ressentir le besoin de se prouver à luimême et aux autres qu'il n'était pas que talentueux, qu'il avait du caractère? Et où pouvait-il mieux faire valoir ces qualités que dans la carrière difficile et périlleuse du service étranger?

Nous sommes au XVIII^e siècle, un siècle aristocratique où les hommes «bien nés» rivalisent pour se distinguer.

Alexis de Tocqueville écrira plus tard: «Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime, il faut l'éprouver. Il entre lui-même dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir. Il les remplit. Il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres. » Ce texte concerne la liberté mais n'est-ce pas la vraie liberté que de faire par soi-même, contre son intérêt immédiat, ce qu'on croit devoir faire? Cette liberté est tout le contraire de la licence, elle exige du courage.

L'histoire de Georges-François en cet été 1792 est celle d'un héros grec. Ménandre écrit : «Il meurt jeune celui que les dieux aiment ».

Sitôt qu'à mi-juillet 1792 il reçoit l'avis qu'il peut enfin entrer au régiment des Gardes suisses (ce qu'il attendait depuis une année) il ne pense qu'à rejoindre Paris. Il est parfaitement au clair sur ce qui

l'attend. Il connaît le Paris révolutionnaire, ayant assisté avec son régiment de Salis-Samaden aux événements du 14 juillet 1789 où son camarade de régiment, le lieutenant de Flüe, avec 32 hommes défendait la Bastille.

Il sait d'autre part que le régiment des Gardes suisses vit ses derniers jours. Il part en hâte malgré les supplications de sa fiancée et les réticences de ses parents.

Il arrive à Paris le 7 août, s'annonce au régiment, fait transformer les parements de son uniforme (nous possédons la facture du tailleur).

Le 8 août il écrit une lettre à son père:

« Je ne vous écris que quelques lignes, mon cher père, afin de vous rassurer sur mon compte et sur mon arrivée à Paris. Pendant la route je n'ai essuyé que les désagréments auxquels on peut honnêtement s'attendre: c'est-à-dire que j'ai été insulté partout; qu'à Ornans on m'a proposé tout simplement de me jeter dans la rivière et à Vitteaux on m'a jeté du bois dans ma voiture. Mon entrée ici n'a pas été plus heureuse car le lendemain de mon arrivée, hier, j'ai été molesté par cinq de ces scélérats de Marseillais qui m'ont arrêté par les bras, m'ont insulté de toutes les imprécations les plus horribles, parce que j'avais, disaient-ils, une cocarde aristocrate. Notez qu'elle était aux couleurs de la nation. Mais c'est un prétexte; peut-être m'avaient-ils vu sortir de notre corps de garde. Enfin quand j'y suis retourné, tous nos messieurs m'ont félicité d'en être quitte à si bon marché. »

« Je fais mes visites; je serai reçu jeudi dans la cour du château... Ce jour est un grand jour pour la France et pour nous, l'on doit décider la déchéance du roi, peut-être pis... l'on doit nous désarmer et nous chasser; tout notre régiment sera aux Tuileries ce jour-là! Nous sommes détestés des faubourgs, surtout des Marseillais qui sont ici, et qui sont les plus grands scélérats que jamais la terre ait produits; ils commettent impunément et ouvertement des assassinats dans les rues! Pour aller au château, nous sommes obligés de faire porter nos uniformes; nous serions insultés si nous passions dans les rues avec lui! »

«Adieu, je vous embrasse tous, pardonnez mon griffonnage mais comme vous n'êtes pas l'unique personne à qui j'ai été obligé d'écrire et que j'ai beaucoup d'occupation je suis obligé de finir.»

Le soir de son arrivée au régiment, il perd au jeu avec ses camarades tout son pécule, soit 25 louis d'or et déclare: «Qu'importe je n'en aurai peut-être pas besoin dans peu.»

Ces paroles sont rapportées dans une lettre du 10 septembre signée Dano où sont énumérés les effets laissés par le lieutenant soit : un cabriolet, un violon, des hardes et des linges.

Avec son régiment, il part de Rueil à minuit dans la nuit du 8 au 9, passe par le pont de Neuilly et arrive au palais des Tuileries à 3 heures du matin.

Je raconterai dans un instant à grands traits les événements vécus par le régiment des Gardes suisses dans la journée du 10 août.

Nous connaissons le rôle de Georges-François pendant cette journée par une lettre qu'écrivait Daniel Ferdinand Ostervald, éditeur à Paris et qui avait enquêté sur le sort du lieutenant.

Cette lettre du cousin Ostervald est datée du 8 octobre, deux mois après les événements et est adressée au père du jeune homme: Jean-Frédéric. Elle est motivée par le fait qu'on espérait encore à Neuchâtel que le jeune homme avait échappé au massacre comme l'avaient fait plusieurs de ses camarades et son oncle Frédéric Auguste de Luze.

Voici cette lettre:

« Aussi longtemps que j'ai conservé l'espérance, mon cher cousin, je me suis réservé pour le moment où je pourrais vous annoncer de bonnes nouvelles. Depuis que je n'ai aucune lueur d'espoir, je n'ai pas le courage de vous affliger en vous écrivant. »

«Il n'est que trop vrai qu'il n'est plus... Il a succombé sous le nombre dans la place Vendôme. »

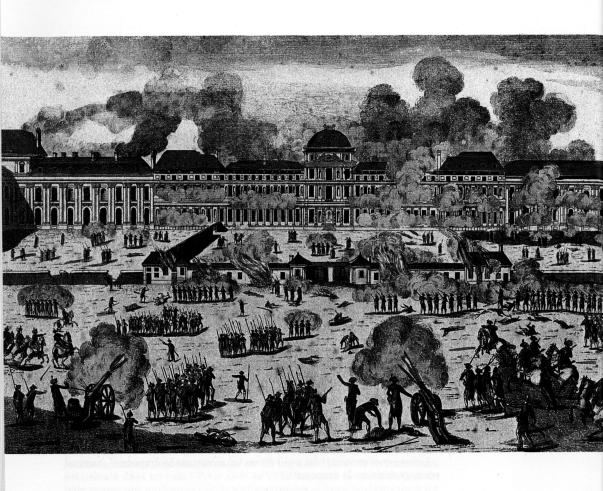
«Si quelque-chose pouvait vous consoler de la perte d'un tel fils, c'est la manière dont il est mort. Il s'est battu avec la fermeté d'un homme de cœur et il est mort comme un héros. Oui mon cher cousin, il a conservé jusqu'au bout le drapeau qui lui était confié et qui lui a coûté la vie, car s'il l'eût abandonné, il pouvait peut-être échapper comme le soldat qui a fait le récit de sa fin. Après avoir tué plusieurs de ces assassins, percé par derrière il est tombé dans les bras d'un caporal qui voulait l'entraîner et qui se perdait sans le sauver. »

"Laissez-moi mourir" lui a-t-il dit en lui remettant le drapeau: "sauvez-vous, et déchirez le drapeau".

«Des larmes m'échappent, mon cœur se serre. Ah! mon cousin, quelles paroles sublimes dans la bouche d'un jeune homme de 24 ans et quelles actions elles promettaient! Je sens tout ce que vous perdez; ne l'eussé-je pas connu, je serais forcé de donner des regrets à sa mémoire. Il emporte tous ceux de ses connaissances d'ici, et j'envisage sa mort comme un deuil pour sa patrie. »

Paris, le 8 octobre 1792

Aucune des victimes du 10 août ni des massacres du 2-3 septembre dans les prisons n'eut de sépulture particulière. Ils furent tous enterrés dans une fosse commune au cimetière de la paroisse de la Madeleine mais le nom de Georges-François est inscrit sur le Monument du lion de Lucerne et dans la mémoire collective des Suisses.



« Vue du Château des Tuileries »; vue optique; gravure aquarellée de J. Chéreau.

La journée du 10 août au palais des Tuileries

par Bernard de Montmollin

Avant d'évoquer la tragédie du régiment des Gardes suisses le 10 août 1792, je tiens à faire deux remarques préliminaires.

1) La première concerne le service étranger, le « service capitulé » parce qu'il joue un rôle important dans l'histoire de la Suisse.

L'Alliance perpétuelle conclue à Fribourg en 1516, après Marignan, entre François 1^{er} et les Suisses, marque un tournant décisif dans l'histoire du Corps helvétique.

Jusque là les Suisses ont constitué en Europe une force militaire redoutable. Cette force fut utilisée pour défendre l'indépendance des cantons, c'est évident, mais aussi pour guerroyer en Italie et en Bourgogne parfois en tant que mercenaires.

A partir de 1516, l'ardeur guerrière de la jeunesse suisse va être maîtrisée, disciplinée, «civilisée» dans des régiments que les cantons et les pays alliés vont mettre au service du roi de France puis des autres monarchies.

Ces régiments capitulés n'auront pas à se battre pour l'indépendance du pays mais ils joueront un rôle dissuasif indéniable par le respect qu'ils inspireront en Europe et par le fait que les cantons en resteront les maîtres et garderont le droit de les rappeler en cas de nécessité. Ainsi la souveraineté de la Suisse ne sera plus menacée pendant deux cent cinquante ans soit jusqu'à la Révolution française. En contre-partie, les Suisses ne seront plus un danger pour leurs voisins (c'est le début de la politique de neutralité).

En fait, le service étranger assure à la Confédération la paix extérieure, une certaine aisance et canalise la violence naturelle de la jeunesse.

Cette maîtrise de l'ardeur guerrière par la discipline et le sens de l'honneur militaire se manifestera de façon exemplaire dans la journée du 10 août.

2) Pour comprendre ce qui s'est passé le 10 août, il faut savoir que le régiment des Gardes suisses, qui est recruté dans les treize cantons et leurs alliés, dépend directement de la Diète. Le Corps helvétique a renouvelé solennellement l'alliance en 1777 à Soleure pour cin-

quante ans. Le caractère de cette alliance ressort bien du serment que doit prêter tout officier, sous-officier ou soldat entrant au régiment des Gardes suisses.

«Comme nous tenons de Dieu notre être et toute notre substance et que nous ne pouvons rien sans Lui et sans le secours de sa Grâce, nous devons l'avoir toujours présent à nos yeux. Il doit être le but principal de nos services et l'unique objet de nos adorations...

Vous jurez devant Dieu, par le Christ notre Seigneur, de conserver l'honneur de la nation suisse, d'avoir sans cesse devant les yeux sa gloire et son avantage, d'être obéissants et fidèles au Corps helvétique, à vos supérieurs, à sa Majesté le roi de France et de Navarre que vous servirez loyalement, de toutes vos forces tant que votre serment vous attachera à son service.»

La tragédie du 10 août

Cette tragédie se joue en trois actes. Chaque acte est inauguré par une décision de Louis XVI. Ce sont ces décisions qui apportent l'élément tragique à des événements qui sans cela correspondraient à un simple combat meurtrier et inégal comme ce vieux régiment en a vécu bien d'autres. Les décisions de Louis XVI ne doivent pas être mises en compte d'un manque de caractère. Louis XVI est un homme courageux. Il l'a prouvé. S'il hésite sur la tactique à appliquer, il reste ferme sur les principes auxquels il soumet sa vie de chrétien.

Le drame de Louis XVI est de s'imaginer que dans la Révolution c'est sa personne qui est en cause comme le répète d'ailleurs la propagande révolutionnaire.

Aussi, pendant toute la journée du 10 août, une question l'obsède: que faire pour éviter le massacre? Il ne sait pas, il ne peut savoir qu'une révolution suit un engrenage infernal, qu'elle obéit à ses propres lois et que celles-ci n'ont rien de commun avec les bons sentiments ou avec la raison raisonnable.

Premier acte

Les autorités légales au courant de ce qui se prépare donnent l'ordre le 8 août au soir, au régiment des Gardes suisses, de se concentrer au palais des Tuileries (deux compagnies s'y trouvaient déjà avec trois drapeaux). Dans la nuit du 8 au 9 août, le régiment a quitté ses casernes de Rueil et de Courbevoie. Avant de partir il a enterré six drapeaux, puis il a passé par le pont de Neuilly et le jardin des Tuileries.

A 3 heures du matin, 900 hommes sont rassemblés dans la cour royale.

La journée du 9 se passe sans incident notoire. Le régiment des Gardes suisses n'est au départ qu'un élément de la défense militaire des Corps constitués (Corps législatif, gouvernement royal, commune de Paris). Monsieur de Mandat a succédé à Lafayette au commandement de la garde nationale qui a la responsabilité du maintien de l'ordre. Il faut savoir que la garde nationale est une milice urbaine organisée par quartier ce qui explique que sur 10 000 hommes mobilisés, il ne s'en présentera que 2000, les autres sections ayant passé à l'insurrection.

Le régiment des Gardes suisses est chargé de la défense rapprochée du palais des Tuileries.

A minuit, dans la nuit du 9 au 10, le tocsin sonne. Les bataillons des gardes nationaux des faubourgs, les bataillons des fédérés marseillais et brestois se mettent en marche en direction des Tuileries. En même temps à l'Hôtel de Ville une commune insurrectionnelle prend le pouvoir. Danton, l'organisateur de cette insurrection, avait donné l'ordre d'assiéger le château, d'y exterminer tout le monde surtout les Suisses, de s'emparer du roi et de sa famille pour les garder à Vincennes comme otages.

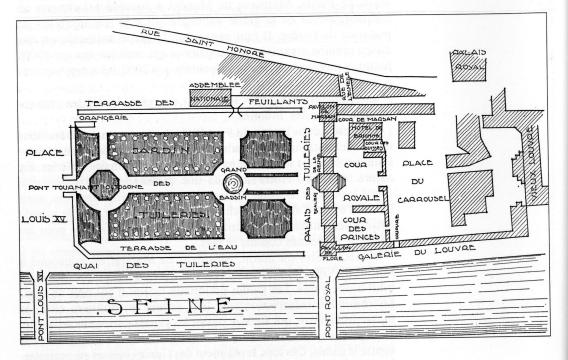
A cinq heures du matin, Monsieur de Mandat est convoqué à l'Hôtel de Ville. Il y est assassiné et décapité, sa tête est promenée au bout d'une pique. Les gardes nationaux fidèles n'ont plus de chef. La commune insurrectionnelle leur envoie un nouveau chef, le brasseur Santerre, qui va faire passer les gardes nationaux à l'insurrection. Les quarante canons de la garde nationale sont retournés contre le palais. Dès lors, le régiment des Gardes suisses est pratiquement seul à protéger le roi.

A six heures, Louis XVI accompagné du dauphin, passe en revue les Gardes suisses massés dans la cour royale. Il est triste, mal coiffé, défait. On sent qu'il a déjà fait le sacrifice de son trône pour éviter le massacre. Il n'a pas les mots qui galvaniseraient ses défenseurs qui malgré tout l'acclament. Il répète la consigne de ne pas tirer du moins les premiers.

Deuxième acte

Il est 8 h 30: le roi, pressé par son entourage, décide de se rendre à l'Assemblée nationale qui tient séance au Manège, pour se mettre sous sa protection et éviter le massacre. Il quitte le château par l'escalier de la reine côté jardin et est conduit et protégé par la compagnie générale des Suisses et accompagné par le commandant du régiment, le lieutenant général de Maillardoz et le maréchal de camp de Bachmann. Le gros du régiment, resté autour du palais est confié au capitaine de Dürler. Le président de l'Assemblée Vergniaud reçoit le roi et sa famille par ces mots: «Sire, vous pouvez compter sur la fermeté de l'Assemblée nationale, ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées.»

Plan des Tuileries avec emplacement de l'Assemblée nationale où se réfugie le roi.



Il faut savoir que l'Assemblée nationale avait refusé plusieurs motions demandant la déchéance du roi d'où l'insurrection du 10 août pour lui forcer la main.

Imaginez l'état d'esprit de ces Suisses prêts à donner leur vie par fidélité à leur serment et qui maintenant défendent un palais vide.

A 9 h 30, le commandant des assaillants Westermann¹⁾ au courant du départ du roi pour l'Assemblée somme le capitaine de Dürler de rendre les armes. Dürler refuse en disant: « Je suis responsable de ma conduite devant les cantons suisses mes souverains. Jamais je ne rendrai les armes. Si vous nous laissez en paix, on ne vous fera pas de mal. Si vous nous attaquez, nous saurons nous défendre. »

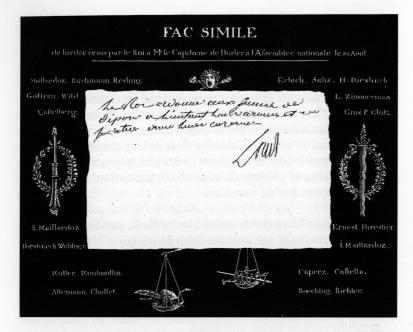
Peu après, la porte de la cour royale est enfoncée, les assaillants pénètrent dans la cour et tirent au canon à mitraille contre les Suisses rangés en ordre de bataille. Ceux-ci libérés de leur consigne de ne pas tirer les premiers, contre-attaquent, nettoient la place Royale et la place du Carrousel prenant de nombreux canons dont ils ne savent que faire n'ayant pas de munition.

Le roi depuis l'Assemblée entend la fusillade, prétend arrêter les combats en envoyant son aide de camp Monsieur d'Hervilly transmettre aux Gardes suisses l'ordre de rentrer dans leurs casernes. L'ordre est mal transmis, Dürler comprend que le roi les appelle au secours à l'Assemblée et qu'ils vont enfin pouvoir se battre pour protéger le roi et montrer ce dont ils sont capables. Dürler fait battre le tambour et rassemble deux cents hommes de toutes les compagnies et plusieurs capitaines. Ce détachement se fraye un passage à travers les jardins, investit le Manège, les députés sortent par les fenêtres. Les capitaines de Dürler et de Salis se présentent au roi qui leur dit : «ce n'est pas ce que je vous ai ordonné», et par écrit leur donne l'ordre suivant: Le roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes.

Troisième acte

Sur l'ordre écrit du roi, les Suisses qui sont au Manège forment les faisceaux; ils sont faits prisonniers sous la protection de l'Assemblée. Ils seront assassinés dans les prisons les 2 et 3 septembre. Quant au gros du régiment resté aux Tuileries, il se fractionne et par petits groupes tente de sortir de ce guêpier. Beaucoup sont tués dans le palais, d'autres arrivent à se sauver chez les habitants du quartier,

¹⁾ Comme général de brigade il se distingua à la guerre de Vendée. Il écrivait au comité de Salut public «Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains. Elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et dans les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'avez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes, qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé.»



Fac-similé de l'« Ordre de Louis XVI remis au capitaine Dürler, le 10 août 1792, enjoignant aux Suisses de déposer leurs armes »; extrait du livre de Charles Pfyffer d'Altishofen, Récit de la conduite du Régiment des Gardes Suisses à la Journée du 10 août 1792, paru à Genève chez A. Cherbulliez, en 1824, p. 14.

d'autres comme Georges-François retraitent à travers le jardin en direction de la place Louis XV ou de la place Vendôme où ils sont poursuivis par les gendarmes à cheval.

En fin d'après-midi, il ne reste plus âme qui vive dans le palais, tout a été massacré, même les marmitons.

On estime actuellement à quatre cent cinquante, soit la moitié de l'effectif, les Suisses qui ont perdu la vie le 10 août et les 2-3 septembre.

Napoléon Bonaparte a assisté à cette journée depuis une fenêtre de la place du Carrousel. Il écrit dans le *Mémorial de Sainte Hélène*: «Le château se trouvait attaqué par la plus vile canaille. Le palais forcé et le roi rendu dans le sein de l'Assemblée, je me hasardai à pénétrer dans le jardin. Jamais depuis, aucun de mes champs de bataille ne me donna l'idée d'autant de cadavres que n'en présentèrent les masses des Suisses.

J'ai vu des femmes bien mises se porter aux dernières indécences sur les cadavres des Suisses. »

Sources

Archives de la famille de Montmollin, couverture et pp. 14, 15 et 17.

Etat de Neuchâtel, p. 4. (photographie Jean-Marc Breguet).

Fondation pour l'Histoire des Suisses à l'étranger à Pregny-Chambésy, pp. 18, 22 et 28.

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, p. 16.

Honneur et Fidélité, Histoire des Suisses au Service étranger, Capitaine de Vallière, Neuchâtel, F. Zahn, éditeur, s.d., p. 26.

Editions Gilles Attinger pp. 6 et 10. (photographies Fernand Perret).

Table des matières

Préface	5
Sens et portée de la gloire	7
Le milieu familial	11
Georges-François, artiste	13
Georges-François, soldat	19
La journée du 10 août au palais des Tuileries	23

Conception graphique et maquette: Gilles Attinger, Hauterive

Photolithos:

Villars et Cie, Neuchâtel

Composition et impression: Imprimerie Zwahlen SA, Saint-Blaise

Reliure:

Kraemer, Marin-Epagnier

Imprimé en Suisse